



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada



Canada's Action Plan on **OPEN** Government

© Her Majesty the Queen in Right of Canada,
represented by the Government of Canada, 2012

Catalogue No. BT22-130/2012E-PDF
ISBN 978-1-100-20571-7

This document is available on the Open Government
website at <http://www.open.gc.ca>

This document is available in alternative formats upon request.

Table of Contents

Introduction	1
The Evolution of Canada’s Open Government Strategy	2
Canada’s Action Plan on Open Government	3
Our Commitments	5
Foundational Commitments.....	5
Activity Stream 1 – Open Information	6
Activity Stream 2 – Open Data	8
Activity Stream 3 – Open Dialogue.....	8
Conclusion	9

Introduction

Canada's commitment to open government is part of the federal government's efforts to foster greater openness and accountability, to provide Canadians with more opportunities to learn about and participate in government, to drive innovation and economic opportunities for all Canadians and, at the same time, create a more cost-effective, efficient and responsive government.

“The Government of Canada remains committed to fostering the principles of open government by putting forward this Action Plan. It offers Canadians greater opportunities to learn about and participate in government, in the economy, and in our democratic process.”

The Honourable Tony Clement,
President of the Treasury Board of Canada

The Government of Canada first launched its Open Government strategy in March 2011, and then further enhanced its commitment by announcing its intention to join the Open Government Partnership in September 2011.

Over the past two years, we have consulted Canadians on both the development of a Digital Economy Strategy and on Open Government. Our Digital Economy consultation sought feedback from all Canadians on how to improve innovation and creativity, and achieve the shared goal of making Canada a global leader in the digital economy. More recently, in the fall of 2011, we launched a consultation to explore Canadians' perspectives on Open Government in order to inform the development of Canada's Action Plan on Open Government.

The results of these consultations stressed the importance of providing open access to public sector information and data and, in particular, the need to improve the availability of data to researchers and the private sector with fewer restrictions on reuse of these information assets. Canadians also want the opportunity to engage in an ongoing dialogue with government on policies and priorities. Cumulatively, the valuable information and insight received from Canadians have helped us shape the direction for open government in Canada. As we move forward, we will continue to consult with Canadians and Canada's active open government community on how best to implement this plan.

Our Action Plan on Open Government sets out our commitments to Canadians and for the Open Government Partnership, which we will achieve over a three-year period through the effective and prudent use of resources. It is structured along the three streams of our Open Government Strategy: Open Information, Open Data, and Open Dialogue.

The Evolution of Canada's Open Government Strategy

Historically, Canada has been a world leader in making information available and in being accountable to its citizens. Government of Canada legislation, policies, and practices have consistently advanced transparency and openness. Major advancements have included:

- ▶ **1977 – Privacy Commissioner:** appointment of Canada's first Privacy Commissioner to protect and promote the privacy rights of individual.
- ▶ **1983 – *Access to Information Act*:** Canada became one of the first countries to enact federal access to information legislation almost three decades ago.
- ▶ **1983 – Information Commissioner:** appointment of the first Information Commissioner in Canada to ensure that individuals' rights to information under the *Access to Information Act* are respected and that government operates within a culture of transparency and fairness.
- ▶ **1983 – *Privacy Act*:** legislation enacted to place limits on the collection, use, and disclosure of personal information, and provides Canadians the right to see and correct personal information the Government of Canada holds on them.
- ▶ **2003 – Proactive Disclosure:** began publication of information on government operations to allow Canadians and Parliament to better hold the Government and public sector officials to account.
- ▶ **2005 – *Public Servants Disclosure Protection Act*:** legislation enacted to give federal public sector employees a secure and confidential process for disclosing serious wrongdoing in the workplace and protection from acts of reprisal.
- ▶ **2006 – *Federal Accountability Act*:** Government of Canada brought forward specific measures to help strengthen accountability and increase transparency and oversight in government operations.
- ▶ **2007 – Conflict of Interest and Ethics Commissioner:** first appointment of agent of Parliament to help appointed and elected officials prevent and avoid conflicts between their public duties and private interests.
- ▶ **2007 – Public Sector Integrity Commissioner:** appointment of the first Public Service Integrity Commissioner to enable public servants and the general public to disclose wrongdoings committed in the public sector.
- ▶ **2008 – Commissioner of Lobbying:** agent of Parliament first appointed to ensure transparency and accountability in the lobbying of public office holders in order to increase the public's confidence in the integrity of government decision-making.
- ▶ **2011 – Open Government Initiative:** on March 18, 2011, the Government announced its commitment to an open government initiative along three main streams: open information, open data, and open dialogue.

-
- ▶ **2011 – Open Data Pilot Project:** launched an Open Data Portal – data.gc.ca – which now has more than 272,000 datasets from 20 departments and which has already resulted in over 100,000 dataset downloads since its launch.
 - ▶ **2012 – Access to information Request Summaries:** all departments are now publishing summaries of completed ATI requests monthly on their websites.
 - ▶ **2012 – Modernized Values and Ethics Code** - the Government issued its enhanced Values and Ethics Code of conduct for all public officials.

Canada's Action Plan on Open Government

Canada's Action Plan on Open Government is focussed on key commitments that will advance our work over the next three years along our existing three streams of activity and in alignment with the core principles of the OGP and the three Grand Challenges we have selected to address. The Action Plan has been informed by consultations with citizens across the country, members of civil society, the private sector, key federal departments and agencies, and other levels of government – as reflected in our [Open Government Consultation Report](#).

Canada's long standing culture of transparency and accountability has allowed us to propose commitments for our Action Plan that build upon a solid foundation already in place and which align with the Open Government Partnership's principles:

- ▶ **Availability of Information:** Canada's track record in Access to Information since 1983 demonstrates that we are committed to ensuring that Canadians access information about their government's activities and decisions in an open, comprehensive and timely manner. All federal departments and agencies are required to proactively disclose travel, hospitality, and conferences expenses, as well as contracts, grants and contributions, summaries of completed ATI requests, and quarterly financial statements of federal organizations.
- ▶ **Citizen Participation:** The online consultations we have conducted reflect that the government values public participation and seeks to engage citizens in public dialogue that will inform the policy creation process and contribute directly to more responsive, innovative and effective governance.
- ▶ **Professional Integrity:** Our track record on proactive disclosure and on the creation of independent Agents of Parliament confirms our commitment to robust government accountability with high ethical standards, with a strong code of conduct for public officials, for robust anti-corruption policies as well as for the existence of mechanisms to ensure transparency in the management of public finances. The Values and Ethics Code for the Public Service, a condition for employment, acts as a guide to all public servants in all their professional activities, as well as Conflict of Interest and Post Employment Measures, serving to maintain and enhance public confidence in the integrity of Canada's world-class Public Service.

-
- ▶ **New Technologies for Openness and Accountability:** Our initial work with Web 2.0 technologies has already confirmed the promise of these technologies for enhancing accessibility and transparency by enabling greater information sharing, public dialogue and collaboration. As we move forward with our Open Government Action Plan, we will seek to leverage them further.

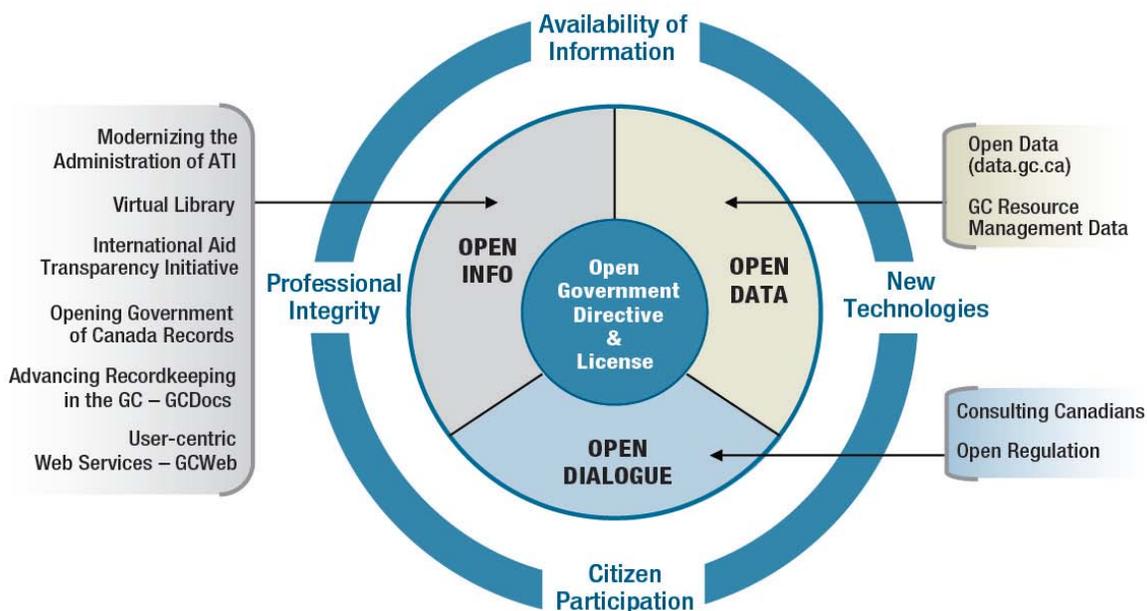
Finally, we have brought further focus to the development and selection of specific commitments within our Action Plan by seeking to address three Grand Challenges:

- ▶ **Increasing Public Integrity** – Building on our achievements to date in this area, we believe we can continue to introduce measures that will further strengthen access to information, public ethics, and public participation;
- ▶ **Improving Public Services** – Canada has long been a leader in service delivery, and we are proposing new measures that address improvements to the full spectrum of citizen services through Web 2.0 technologies.
- ▶ **Effectively Managing Public Resources** – Canada has worked hard to maintain its solid fiscal posture, which today is the envy of many countries, and will continue to pursue measures that address the proactive release of information on government finances and foreign assistance.

Our Commitments

The diagram below synthesizes the twelve commitments included in our first Action Plan on Open Government and reflects their alignment with Canada’s Open Government Strategy. At the core are two commitments considered foundational to the success of our overall Open Government Strategy.

The remaining ten commitments further the strategy along the three streams of activity and in alignment with the four OGP principles. Each of the twelve commitments is described below.



Foundational Commitments

We have two foundational commitments for the Open Government Action Plan.

- ▶ **Open Government Directive:** In Year 1 of our Action Plan, we will confirm our policy direction for Open Government by issuing a new Directive on Open Government. The Directive will provide guidance to 106 federal departments and agencies on what they must do to maximize the availability of online information and data, identify the nature of information to be published, as well as the timing, formats, and standards that departments will be required to adopt. Our ongoing consultations with our Open Government Advisory Panel will inform the development of the Directive. Moving forward in Years 2 and 3, we will progressively implement the Directive in order to establish consistency and standard practices with regard to open publishing across government departments and agencies. The clear goal of this Directive is to make Open Government and open information the ‘default’ approach.

-
- ▶ **Open Government License:** To support the Directive and reduce the administrative burden of managing multiple licensing regimes across the Government of Canada, we will issue a new universal Open Government License in Year 1 of our Action Plan with the goal of removing restrictions on the reuse of published Government of Canada information (data, info, websites, publications) and aligning with international best practices. In developing this new license we will also coordinate with other OGP members to allow more seamless collaboration across borders. The purpose of the new Open Government License will be to promote the re-use of federal information as widely as possible. It is our goal that federal departments will have adopted this new universal Open Government License by the end of Year 2 of the Action Plan.

Activity Stream 1 – Open Information

We define this stream of activity to include specific support for Open Information: proactively releasing information on government activities on an ongoing basis, making it more accessible to Canadians and easier to find. There are six commitments in this stream.

- ▶ **Modernizing the Administration of Access to Information:** To improve service quality and ease of access for citizens, and to reduce processing costs for institutions, we will begin modernizing and centralizing the platforms supporting the administration of Access to Information (ATI). In Year 1, we will pilot online request and payment services for a number of departments allowing Canadians for the first time to submit and pay for ATI requests online with the goal of having this capability available to all departments as soon as feasible. In Years 2 and 3, we will make completed ATI request summaries searchable online, and we will focus on the design and implementation of a standardized, modern, ATI solution to be used by all federal departments and agencies.
- ▶ **Virtual Library:** To simplify access to a range of government information available to the public in Year 1, we will begin the design of an online searchable repository of published Government of Canada documents of all kinds (e.g. publications, consultant reports, ATI summaries, government research, presentations, white papers, etc.). Moving forward in Years 2 and 3, we will launch this Virtual Library through a pilot which will provide public access to federal publications and documents via a single window. Public input will be sought throughout this pilot to make sure that the Virtual Library reflects the needs of citizens.
- ▶ **International Aid Transparency Initiative (IATI):** The International Aid Transparency Initiative (IATI) will make information about Canadian aid spending easier to find, use, and compare. Transparency is key to fostering accountability which is a hallmark of Canada's tradition in providing international aid. Those involved in aid programs will be able to better track what aid is being used for, and what it is achieving, helping us to ensure that each dollar goes as far as possible toward stated goals. In Year 1, we will review all IATI requirements

and publish our plan to make information about the Canadian International Development Agency (CIDA) activities available and accessible, and in Years 2 and 3, we will focus on implementation and reporting. As a result, donors, partner countries, civil society organizations and citizens will be able to access and use Canadian information and compare it with the data from other participating organizations and countries.

- ▶ **Opening Government of Canada Records:** The Government of Canada archives contain a wealth of documentary heritage, and it is important that Canadians have access to this information. In Year 1 of our Action Plan, we will increase access to archived federal documents held by Library and Archives Canada by removing restrictions on this information wherever possible, thereby ensuring ongoing access to the preserved historical record of the Government of Canada. Additionally, in Year 1, we will issue new mandatory policy to drive consistent document classification practices across the federal government to reduce the volume of classified documents in the future. In Years 2 and 3, we will work with departments to progressively make the classified documentation already held within the archives of the Government of Canada available online through Web 2.0 platforms and in formats accessible on mobile devices where possible.
- ▶ **Advancing Recordkeeping in the Government of Canada – GCDocs:** To support the implementation of recordkeeping policies and directives, and an advanced government-wide recordkeeping regime, we will establish a hosted government-wide solution for records and documents management to service government departments and agencies. During Year 1, we will deploy wave one of an enterprise solution for electronic record and document management across a number of departments. Building on lessons learned, in Years 2 and 3, we will pursue deployment across the federal government.
- ▶ **User-Centric Web Services – GCWeb:** Throughout our consultations with Canadians, it became clear that a more organized and accessible web presence for the Government of Canada is a key enabler for openness and transparency. To facilitate access to the wealth of information and services available to Canadian through the Web channel, we are committed to the development of an approach for a new user-centric, consolidated web presence for the Government of Canada within the first year of our Action Plan. In Years 2 and 3, we will initiate the implementation of this new platform, which will include a one-stop, federated search window to government information to provide simultaneous searching of federal web pages, data, and publications.

Activity Stream 2 – Open Data

We define this stream of activity as making raw data available in machine-readable formats to citizens, governments, not-for-profit and private sector organizations to leverage it in innovative and value-added ways. There are two commitments in this stream.

- ▶ **Data.gc.ca:** During the recent public consultations on the Digital Economy Strategy and Open Government, Canadians called for open data to be made available in more usable and accessible formats. Building on the successful open data pilot launched in 2011, we will implement the next generation platform for the delivery of open data. Over the past year, we have expanded the number of non-geospatial data sets available from 800 in April 2011, to more than 11,000 in April of 2012. When geospatial datasets are included, the total comes to more than 272,000 unique data sets. During Year 1 of our Action Plan, we will continue to expand on the number of datasets made available through the existing portal, and we will complete our requirements for the next generation platform. In Years 2 and 3, we will design and initiate implementation of the new data.gc.ca portal, as well as further improve the level of standardization of data published by departments. The Government will make use of crowdsourcing, particularly among Canada's open data community, to make sure that this new open data portal meets the needs and expectations of those who will use it most, and provides the best possible opportunity to support entrepreneurs eager to make use of Government of Canada data.
- ▶ **Government of Canada Resource Management Data:** To fulfill its statutory responsibilities, the Government collects resource allocation and performance management information from all departments and agencies; not all of this information is currently provided online, nor is it easily searchable across departments. Through this initiative starting in Year 1, the government will use information collected from federal organizations to publish resource management and performance data through the open data portal. Years 2 and 3 will build on usage and feedback to provide enhanced search and data visualization tools.

Activity Stream 3 – Open Dialogue

We define this stream of activity as giving Canadians an opportunity for two-way dialogue with the Government of Canada on federal policies and priorities. There are two commitments in this stream.

- ▶ **Consulting Canadians:** To simplify access and participation in online consultations by Canadians, we will explore options in Year 1 for the development of a new Web 2.0 citizen engagement platform that federal organizations can use to conduct public consultations. Also in Year 1, we will develop a standard approach to the use of social media and Web 2.0 by federal departments to augment their engagement activities with citizens and businesses, as well as pilot a crowdsourcing initiative to involve Canadians in developing ideas and solutions for greater online dialogue and engagement on public policy initiatives. In Years 2 and 3, we will enable the use of common online tools to support engagement activities.

- ▶ **Open Regulation:** To increase public engagement on regulatory activities in Year 1, federal regulators will be required to electronically post their forward regulatory plans so as to make the regulatory system more predictable and give Canadians and businesses early warning of upcoming changes and the opportunity to engage on regulatory plans. Regulators will also be required to post service standards and policies that clarify when stakeholders can count on receiving guidance in writing. In Years 2 and 3, we will continue to simplify engagement activities to support more efficient and responsive regulatory activities, including posting annual scorecards on streamlining administrative burden.

Summary of Action Plan Commitments by Grand Challenge

INITIATIVE		OGP Grand Challenges		
		Increase Public Integrity	Improve Public Services	Effectively Managing Public Resources
FOUNDATION	Open Government Directive	◆		
	Open Government License		◆	
OPEN INFORMATION	Modernizing the Administration of Access to Information	◆		
	Virtual Library		◆	
	International Aid Transparency Initiative (IATI)			◆
	Opening Government of Canada Records	◆		
	Advancing Recordkeeping in the GC – GCDocs			◆
	User-centric Web Services – GCWeb		◆	
OPEN DATA	Open Data (data.gc.ca)		◆	
	Government of Canada Resource Management Data			◆
OPEN DIALOGUE	Consulting Canadians	◆		
	Open Regulation			◆

Conclusion

Canada is committed to Open Government and is ready to be an active participant in the Open Government Partnership. We support the principles of the Open Government Partnership which we believe will propel innovation, economic opportunity and deeper democratic engagement worldwide.

Within Canada, the Open Government Partnership provides us with a real opportunity to accelerate the transformation of our public service and of our government through a fundamental openness to working with Canadians coupled with the effective use of emerging technologies. The commitments included in our Action Plan on Open Government, along with the other

activities underway across the federal government that align with and promote the principles of Open Government, will accelerate our progress on the delivery of programs focussed on the needs of Canadians and result in more responsive and cost-effective services. Our success will be measured by the impact our measures will have on the engagement of Canadians and the use they make of our open information, open data and open dialogue. We welcome the opportunity to share our experiences with partner countries and leverage the lessons we can learn from others.



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Data Information Dialogue
Dialogue Données Information
Information Dialogue Données
Dialogue Données Information
Information Dialogue Données
Dialogue Données Information
Data Information Dialogue
Dialogue Données Information

Plan d'action du Canada sur le gouvernement **OUVERT**

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le gouvernement du Canada, 2012

N° de catalogue BT22-130/2012F-PDF
ISBN 978-1-100-99114-6

Ce document est disponible sur le site Web du
gouvernement ouvert à <http://www.ouvert.gc.ca>

Ce document est disponible en médias substitués sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé
pour désigner tant les hommes que les femmes.

Table des matières

Introduction	1
L'évolution de la stratégie du Canada pour un gouvernement ouvert	2
Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert	3
Nos engagements	5
Engagements fondamentaux	6
Volet 1 – Information ouverte	6
Volet 2 – Données ouvertes	8
Volet 3 – Dialogue ouvert	9
Conclusion	10

Introduction

L'engagement du gouvernement du Canada à l'égard d'un gouvernement ouvert fait partie de nos efforts en vue de favoriser une transparence et une responsabilisation accrues, d'offrir à la population canadienne de nouvelles occasions de découvrir les activités du gouvernement et d'y prendre part, d'agir en tant que chef de file en matière d'innovation et de débouchés économiques pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens, tout en renforçant le caractère efficace, rentable et réceptif de notre gouvernement.

Le gouvernement du Canada demeure résolu à favoriser les principes du gouvernement ouvert grâce à la mise en place du présent Plan d'action. Notre Plan d'action offre aux Canadiennes et aux Canadiens de nouvelles possibilités de s'informer sur les rouages du gouvernement, l'économie et notre processus démocratique et d'y prendre part.

L'honorable Tony Clement,
président du Conseil du Trésor du Canada

Le gouvernement du Canada a d'abord lancé sa Stratégie pour un gouvernement ouvert en mars 2011, puis a accentué son engagement en annonçant en septembre 2011 son intention de se joindre au Partenariat pour un gouvernement transparent.

Au cours des deux dernières années, nous avons mené des consultations auprès de la population canadienne tant au sujet de la Stratégie sur l'économie numérique qu'au sujet du gouvernement ouvert. Nos consultations sur l'économie numérique visaient à solliciter l'opinion de la population canadienne quant à la manière d'améliorer l'innovation et la créativité et d'atteindre l'objectif commun de faire du Canada un chef de file mondial de l'économie numérique. Plus récemment, à l'automne 2011, nous avons entrepris une vaste consultation en vue de recueillir les points de vue des Canadiens au sujet du gouvernement ouvert afin de guider l'élaboration du Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert.

Les résultats des consultations ont mis en lumière l'importance d'offrir un accès ouvert aux renseignements et aux données du secteur public et, plus précisément, la nécessité d'accroître l'accessibilité des données pour les chercheurs et le secteur public en réduisant les restrictions sur la réutilisation de ces ressources d'information. Les Canadiennes et les Canadiens veulent aussi avoir la possibilité de prendre part à un dialogue constant avec le gouvernement au sujet de ses politiques et de ses priorités. De plus, les précieux renseignements et commentaires recueillis auprès de la population nous ont aidés à définir l'orientation du gouvernement ouvert au Canada. À mesure que nous progresserons, nous continuerons de consulter les citoyens ainsi que la dynamique collectivité pour un gouvernement ouvert au sujet de la meilleure façon de procéder à la mise en œuvre de notre plan.

Notre Plan d'action pour un gouvernement ouvert énonce nos engagements envers la population canadienne et le Partenariat pour un gouvernement transparent, engagements que nous nous efforcerons de réaliser au cours d'une période de trois ans en utilisant de manière efficace et prudente les ressources à notre disposition. La structure du Plan est fondée sur les trois grands volets de notre Stratégie pour un gouvernement ouvert : l'information ouverte, les données ouvertes et le dialogue ouvert.

L'évolution de la stratégie du Canada pour un gouvernement ouvert

Le Canada est depuis longtemps un chef de file mondial de l'accessibilité de l'information et de la responsabilisation envers ses citoyens. Les lois, les politiques et les pratiques du gouvernement du Canada ont sans cesse accru la transparence et l'ouverture. Parmi les grandes avancées, on compte :

- ▶ **1977 – Commissaire à la protection de la vie privée** : Nomination du premier commissaire à la protection de la vie privée au Canada, dont le rôle est de protéger et de promouvoir le droit individuel à la vie privée.
- ▶ **1983 – Loi sur l'accès à l'information** : Le Canada devient l'un des premiers pays à promulguer une loi fédérale sur l'accès à l'information il y a près de trois décennies.
- ▶ **1983 – Commissaire à l'information** : Nomination du premier commissaire à l'information au Canada, dont le rôle est de veiller au respect des droits individuels à l'information au titre de la *Loi sur l'accès à l'information* et au maintien d'une culture de la transparence et de l'équité dans le cadre des activités du gouvernement.
- ▶ **1983 – Loi sur la protection des renseignements personnels** : Loi adoptée afin d'encadrer la collecte, l'utilisation et la divulgation des renseignements personnels et d'assurer aux Canadiennes et aux Canadiens le droit de consulter et de corriger les renseignements que détient le gouvernement du Canada à leur sujet.
- ▶ **2003 – Divulgence proactive** : Début de la publication de données sur les activités du gouvernement afin de permettre à la population et au Parlement de mieux surveiller les activités du gouvernement et des fonctionnaires.
- ▶ **2005 – Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles** : Loi adoptée pour procurer aux employés du secteur public fédéral un processus sûr et confidentiel de divulgation d'actes répréhensibles graves dans le milieu de travail et les protéger des mesures de représailles.
- ▶ **2006 – Loi fédérale sur la responsabilité** : Mise en œuvre par le gouvernement du Canada de mesures précises visant à accroître la responsabilisation, la transparence et la surveillance des activités gouvernementales.

-
- ▶ **2007 – Commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique** : Nomination du premier mandataire du Parlement dont le rôle est d'aider les représentants nommés ou élus à prévenir et à éviter les conflits entre leur charge publique et leurs intérêts privés.
 - ▶ **2007 – Commissaire à l'intégrité du secteur public** : Nomination du premier commissaire à l'intégrité du secteur public, dont le rôle est de permettre aux fonctionnaires et au grand public de révéler des actes répréhensibles commis au sein du secteur public.
 - ▶ **2008 – Commissaire au lobbying** : Mandataire du Parlement nommé pour veiller à la transparence et à l'obligation de rendre compte des activités de lobbying de manière à inspirer confiance à l'égard de l'intégrité des décisions prises par le gouvernement.
 - ▶ **2011 – Stratégie pour un gouvernement ouvert** : Le 18 mars 2011, le gouvernement du Canada a annoncé son engagement à l'égard d'une stratégie pour un gouvernement ouvert axée sur trois principaux volets d'activité : l'information ouverte, les données ouvertes et le dialogue ouvert.
 - ▶ **2011 – Projet pilote sur les données ouvertes** : Lancement du Portail de données ouvertes – donnees.gc.ca – qui comprend à présent de plus de 272 000 ensembles de données issus de 20 ministères et qui a déjà permis plus de 100 000 téléchargements d'ensembles de données depuis sa mise en ligne.
 - ▶ **2012 – Sommaires des demandes d'accès à l'information traitées** : Tous les ministères doivent à présent publier chaque mois dans leur site Web des résumés des demandes d'accès à l'information traitées.
 - ▶ **2012 – Version modernisée du Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique** – Le gouvernement a publié son nouveau Code de valeurs et d'éthique du secteur public visant l'ensemble de ses fonctionnaires.

Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert

Le Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert est axé sur de grands engagements qui nous permettront, au fil des trois prochaines années, de progresser dans nos trois grands volets d'activités et conformément aux grands principes du Partenariat pour un gouvernement transparent et aux trois grands défis que nous avons choisi de relever. Le Plan d'action a été établi sur la base de consultations menées partout au pays auprès de citoyens, de membres de la société civile, de membres du secteur privé, de représentants de grands ministères et organismes fédéraux et d'autres administrations, comme le présente notre [Rapport portant sur les résultats de la consultation sur le gouvernement ouvert](#).

La longue tradition de transparence et de responsabilisation du Canada nous a permis de proposer dans le cadre de notre Plan d'action des engagements fondés sur de solides bases déjà en place et harmonisés avec les principes du Partenariat pour un gouvernement transparent :

- ▶ **Accessibilité de l'information** : Le parcours du Canada en matière d'accès à l'information depuis 1983 démontre que nous sommes engagés à faire en sorte que les Canadiens aient accès à l'information au sujet des activités et des décisions de leur gouvernement d'une manière transparente, complète et rapide. Tous les ministères et organismes fédéraux ont une obligation de divulgation proactive relativement aux dépenses liées aux voyages, aux activités d'accueil et aux conférences de même qu'en ce qui concerne les marchés, les subventions et les contributions. Ils doivent de plus produire des sommaires des demandes d'accès à l'information traitées et les états financiers trimestriels des organisations fédérales.
- ▶ **Participation des citoyens** : Les consultations en ligne que nous avons menées démontrent la valeur que notre gouvernement attribue à la participation des citoyens et notre volonté d'engager la population dans un dialogue public qui nourrira le processus d'élaboration des politiques et contribuera directement à accroître le degré de réceptivité, le caractère innovateur et l'efficacité de la gouvernance.
- ▶ **Intégrité professionnelle** : Nos accomplissements en ce qui concerne la divulgation proactive et la création de la fonction de mandataire du Parlement confirment notre engagement envers une forte responsabilisation du gouvernement grâce entre autres à des normes élevées en matière d'éthique, à un solide code de conduite pour le secteur public, à de robustes politiques de lutte contre la corruption de même que la mise en place de mécanismes visant à assurer la transparence de la gestion des finances publiques. Le Code de valeurs et d'éthique du secteur public, qui constitue une condition d'emploi, constitue un guide destiné à orienter tous les fonctionnaires dans l'ensemble de leurs activités professionnelles, en plus de prévoir des mesures concernant les conflits d'intérêts et l'après-mandat. Il sert à maintenir et à accroître la confiance de la population envers l'intégrité de la fonction publique canadienne reconnue mondialement.
- ▶ **Accès aux nouvelles technologies à des fins d'ouverture et de reddition de comptes** : Nos premières tentatives d'utilisation des technologies du Web 2.0 en ont confirmé le caractère prometteur en vue d'accroître l'accessibilité et la transparence en permettant notamment de faciliter la communication de l'information, le dialogue public et la collaboration. Au fil du déploiement du Plan d'action, nous tenterons de les mettre encore plus à profit.

En dernier lieu, nous avons misé davantage sur l'élaboration et la sélection d'engagements précis dans le cadre de notre Plan d'action en cherchant à traiter des trois grands défis suivants :

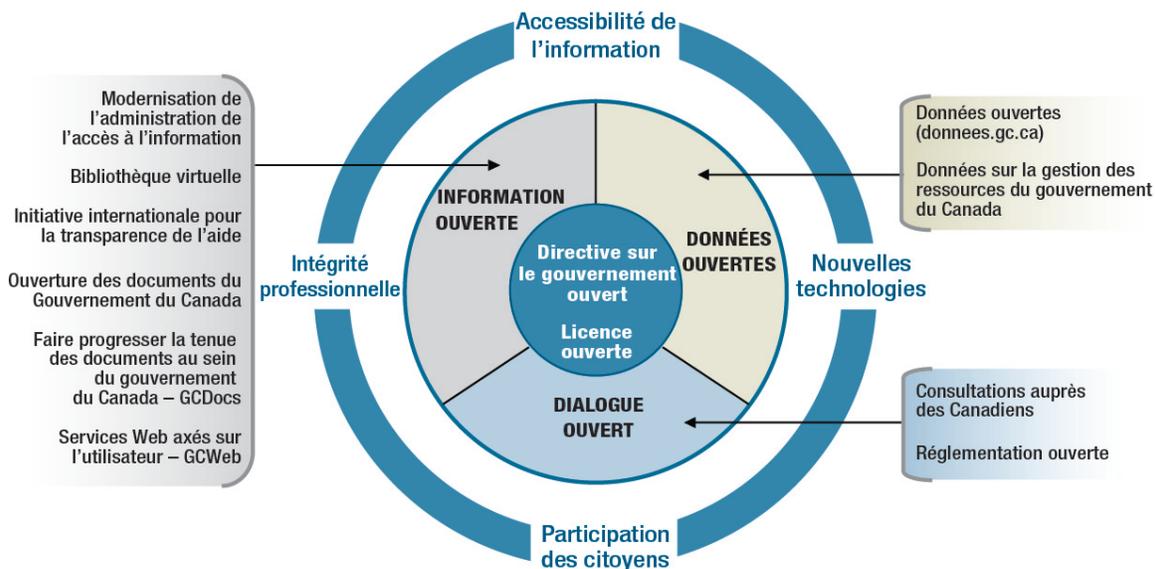
- ▶ **Accroître l'intégrité publique** – Nous croyons qu'en misant sur nos réalisations dans ce domaine nous pourrions continuer de mettre en œuvre des mesures qui renforceront l'accès à l'information, l'éthique dans le secteur public et la participation du public.

- ▶ **Améliorer les services publics** – Le Canada est un chef de file de longue date dans le domaine de la prestation de services, par conséquent, nous proposons de nouvelles mesures visant à améliorer encore plus l'ensemble des services aux citoyens au moyen des technologies du Web 2.0.
- ▶ **Gérer efficacement les ressources publiques** – Le Canada a déployé d'importants efforts afin de maintenir une bonne situation financière faisant aujourd'hui l'envie de bien des pays et continuera de mettre en œuvre des mesures favorisant la divulgation proactive de renseignements sur les finances du gouvernement et l'aide internationale.

Nos engagements

Le diagramme qui suit résume les douze engagements de notre premier Plan d'action pour un gouvernement ouvert et illustre les liens avec la Stratégie du Canada pour un gouvernement ouvert. Les deux éléments illustrés au centre du cercle sont les engagements qui constituent les éléments fondamentaux du succès de l'ensemble de la Stratégie pour un gouvernement ouvert.

Les dix autres engagements complètent la stratégie et correspondent aux trois volets d'activités et aux quatre principes du Partenariat pour un gouvernement transparent. Les douze engagements sont décrits ci-après.



Engagements fondamentaux

Le Plan d'action pour un gouvernement ouvert énonce deux grands engagements.

- ▶ **Directive sur le gouvernement ouvert** : Au cours de la première année de notre Plan d'action, nous confirmerons notre orientation stratégique relativement à la transparence du gouvernement en émettant une Directive sur le gouvernement ouvert. La Directive servira d'orientation à 106 ministères et organismes fédéraux quant aux mesures qu'ils doivent prendre pour assurer l'accessibilité maximale de l'information et des données en ligne, pour définir la nature de l'information à diffuser ainsi que pour déterminer le moment de la publication, les formats et les normes que devront adopter les ministères. Les consultations continues auprès du Groupe consultatif sur un gouvernement ouvert étofferont l'élaboration de la Directive. Au cours de la deuxième et de la troisième année, nous mettrons progressivement en œuvre la Directive afin d'établir une cohérence et des normes uniformes en matière de publication ouverte dans l'ensemble des ministères et des organismes du gouvernement. L'objectif clair de la Directive est de faire du gouvernement ouvert et de l'information ouverte l'approche « par défaut ».
- ▶ **Licence ouverte** : En vue d'appuyer l'application de la Directive et de réduire le fardeau administratif associé à la gestion de systèmes de licences multiples au sein du gouvernement du Canada, nous mettrons en place une nouvelle Licence ouverte universelle au cours de la première année du Plan d'action. Cette mesure aura pour objectif d'éliminer des restrictions imposées à la réutilisation d'information publiée par le gouvernement du Canada (données, information, sites Web, publications) et d'harmoniser nos pratiques avec les bonnes pratiques internationales. Pour créer cette nouvelle licence, nous devons aussi nous concerter avec d'autres membres du Partenariat afin de favoriser une collaboration transparente au-delà des frontières. La nouvelle Licence ouverte servira à encourager la réutilisation maximale de l'information du fédéral. Notre objectif est que les ministères fédéraux aient adopté la nouvelle Licence ouverte au plus tard à la fin de la deuxième année du Plan d'action.

Volet 1 – Information ouverte

Ce volet se définit de manière à comprendre le soutien particulier nécessaire à l'information ouverte : divulguer constamment et de manière proactive de l'information aux Canadiens sur les activités du gouvernement, tout en la rendant plus accessible et plus facile à trouver. Ce volet comprend six engagements.

- ▶ **Modernisation de l'administration de l'accès à l'information** : Afin d'améliorer la qualité du service et la facilité d'accès pour les citoyens et de réduire les coûts de traitement pour les organismes, nous entreprendrons une modernisation et une centralisation des plateformes de l'administration de l'accès à l'information. Au cours de la première année, nous mènerons un projet pilote pour les demandes et leur paiement en ligne dans un certain nombre de

ministères qui permettra pour la première fois aux citoyens du Canada de présenter une demande d'accès à l'information et d'en faire le paiement en ligne, le tout dans l'optique d'offrir cette possibilité à l'ensemble des ministères aussitôt que possible. Au cours des deux prochaines années, nous procéderons à la mise en place de l'outil de recherche des sommaires des demandes d'accès à l'information traitées en ligne et nous concentrerons nos efforts sur la conception et la mise en œuvre d'une solution moderne et normalisée d'accès à l'information à l'usage de l'ensemble des ministères et organismes fédéraux.

- ▶ **Bibliothèque virtuelle** : Afin de simplifier l'accès à un éventail d'information gouvernementale accessible par le public au cours de la première année, nous entamerons la conception d'un dépôt de données interrogeable en ligne réunissant les documents de toute nature publiés par le gouvernement du Canada (p. ex., publications, rapports de consultants, sommaires des demandes d'accès à l'information traitées, présentations, livres blancs, etc.). Au cours de la deuxième et de la troisième année, nous procéderons au lancement de cette Bibliothèque virtuelle dans le cadre d'un projet pilote qui permettra un accès public aux publications et aux documents du gouvernement au moyen d'un guichet unique. Nous consulterons la population au fil du projet pilote afin de vérifier si la Bibliothèque virtuelle répond aux besoins des citoyens.
- ▶ **Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA)** : L'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) facilitera la recherche, l'utilisation et la comparaison des données sur les dépenses du Canada pour l'aide internationale. La transparence est un déterminant de la responsabilisation, qui a son tour est un élément clé de la tradition canadienne en matière d'aide internationale. Les intervenants dans les programmes d'aide pourront plus facilement qu'auparavant assurer le suivi de l'aide accordée et de son utilisation, nous aidant ce faisant à veiller à ce que chaque dollar soit le mieux utilisé possible pour les fins prévues. Au cours de la première année, nous évaluerons toutes les exigences de l'IITA et publierons un plan en vue de rendre accessible l'information concernant les activités de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Au cours des deux années suivantes, nous nous concentrerons sur la mise en œuvre et l'établissement de rapports. Ainsi, les donateurs, les pays partenaires, les organisations issues de la société civile et les citoyens pourront avoir accès à l'information du gouvernement du Canada, l'utiliser et la comparer avec les données d'autres organisations et pays participants.
- ▶ **Ouverture des documents du gouvernement du Canada** : Les archives du gouvernement du Canada contiennent un riche patrimoine documentaire, et il est important que la population puisse y avoir accès. Au cours de la première année du Plan d'action, nous élargirons l'accès aux documents fédéraux archivés conservés par Bibliothèque et Archives Canada en éliminant certaines restrictions visant cette information chaque fois que ce sera possible, ce qui permettra un accès continu aux documents historiques conservés par le gouvernement du

Canada. De plus, au cours de la première année, nous adopterons une nouvelle politique obligatoire qui mettra en place des pratiques uniformes de classification des documents dans l'ensemble du gouvernement fédéral afin d'ainsi réduire le nombre de documents classifiés à l'avenir. Au cours de la deuxième et de la troisième année, nous travaillerons de concert avec les ministères afin de rendre progressivement accessibles les documents gouvernementaux classifiés déjà archivés au moyen d'outils du Web 2.0 et dans des formats accessibles au moyen d'appareils mobiles lorsque possible.

- ▶ **Faire progresser la tenue des documents au sein du gouvernement du Canada – GCDocs :** Afin d'appuyer la mise en œuvre de politiques et de directives sur la tenue des documents ainsi que l'établissement d'une structure de tenue des documents à l'échelle du gouvernement, nous offrirons aux ministères et organismes une solution pangouvernementale hébergée de gestion des dossiers et des documents. Au cours de la première année, nous lancerons la première phase d'installation d'une solution organisationnelle de gestion électronique des dossiers et des documents dans un certain nombre de ministères. À la lumière des leçons tirées, nous poursuivrons l'installation dans l'ensemble du gouvernement au cours de la deuxième et de la troisième année.
- ▶ **Services Web axés sur l'utilisateur – GCWeb :** Nos consultations auprès de la population ont permis de mettre en évidence que la présence structurée et accessible du gouvernement du Canada sur le Web est un catalyseur clé de l'ouverture et de la transparence. Pour faciliter l'accès à la mine d'information et de services offerts aux Canadiens au moyen du Web, nous sommes déterminés à élaborer dès la première année une approche nouvelle axée sur l'utilisateur et une présence consolidée sur le Web du gouvernement du Canada. Au cours de la deuxième et de la troisième année, nous entreprendrons la mise en place de la nouvelle plateforme, qui offrira un guichet unique de recherche permettant la recherche simultanée dans les pages, les données et les publications fédérales.

Volet 2 – Données ouvertes

Ce volet se définit comme la mise à la disposition des citoyens, des administrations, des organismes à but non lucratif et du secteur privé des données brutes lisibles par une machine afin d'en tirer parti de façon novatrice et porteuse de valeur. Le volet comprend deux engagements.

- ▶ **Donnees.gc.ca :** À l'occasion des récentes consultations publiques sur la Stratégie sur l'économie numérique et sur le gouvernement ouvert, la population a manifesté son désir d'avoir accès à des données ouvertes dans des formats plus faciles d'utilisation et plus accessibles. En nous fondant sur le succès du projet pilote sur les données ouvertes lancé en 2011, nous mettrons en place la plateforme de données ouvertes de nouvelle génération. Au cours de la dernière année, nous avons fait passer le nombre d'ensembles de données non géospatiales de 800 en 2011 à 11 000 en avril 2012. Si l'on inclut les données géospatiales, le total se chiffre à plus de 272 000 ensembles de données distincts. Au cours de la première année, nous continuerons d'augmenter le nombre d'ensembles de données accessibles au

moyen du portail existant et nous compléterons la définition des exigences pour la prochaine plateforme. Au cours des deux années suivantes, nous entreprendrons la mise en place du nouveau portail, en plus de continuer d'améliorer le niveau de normalisation des données publiées par l'ensemble des ministères. Le gouvernement mettra à profit l'externalisation ouverte, particulièrement au sein de la collectivité canadienne des données ouvertes, afin de faire en sorte que le nouveau portail réponde aux besoins et aux attentes des plus grands utilisateurs et d'offrir la meilleure occasion possible d'appuyer les entrepreneurs désireux d'utiliser les données du gouvernement du Canada.

- ▶ **Données sur la gestion des ressources du gouvernement du Canada :** Pour s'acquitter de ses responsabilités imposées par les lois, le gouvernement recueille des données sur l'affectation des ressources et la gestion du rendement auprès de tous les ministères et organismes; ces données ne sont toutefois pas toutes publiées en ligne ni facilement interrogeables entre les ministères. Dès la première année, le gouvernement utilisera les renseignements recueillis dans le cadre de cette initiative auprès des organismes fédéraux pour publier des données sur la gestion des ressources et du rendement par le biais d'un Portail de données ouvertes. Au cours de la deuxième et de la troisième année, nous nous fonderons sur l'usage et les commentaires pour introduire des outils améliorés de recherche et de visualisation.

Volet 3 – Dialogue ouvert

Par ce volet, nous voulons offrir à la population une occasion de dialogue avec le gouvernement du Canada au sujet des politiques et des priorités fédérales. Le volet compte deux engagements.

- ▶ **Consultations auprès des Canadiens :** Afin de simplifier l'accès et la participation aux consultations en ligne, nous explorerons au cours de la première année des options visant la création d'une nouvelle plateforme de participation des citoyens fondée sur le Web 2.0 que pourront utiliser les organismes fédéraux pour mener des consultations publiques. De plus, au cours de cette même année, nous élaborerons une approche normalisée de l'usage des médias sociaux et du Web 2.0 par les ministères fédéraux afin d'augmenter leurs activités de participation des citoyens et des entreprises. Nous lancerons aussi un projet pilote d'externalisation ouverte afin de solliciter la participation de la population à la recherche d'idées et de solutions pour améliorer le dialogue en ligne et l'engagement envers les initiatives de politique publique. Au cours des deux années subséquentes, nous rendrons possible l'utilisation d'outils en ligne communs à l'appui des activités de participation.
- ▶ **Réglementation ouverte :** Afin de susciter la participation des citoyens aux activités de réglementation au cours de la première année, les organismes de réglementation fédéraux devront rendre publics par voie électronique leurs projets réglementaires afin de rendre le système réglementaire davantage prévisible et de signaler à l'avance aux citoyens et aux entreprises les changements à venir, en plus de leur offrir la possibilité de participer au

processus. Les organismes de réglementation devront aussi publier les normes de services et les politiques afin d'indiquer aux intervenants à quel moment ils peuvent s'attendre d'obtenir des instructions par écrit. Au cours des deux années suivantes, nous continuerons de simplifier les activités de participation des citoyens afin de favoriser des activités réglementaires de plus en plus efficaces et adaptées, y compris la publication de tableaux de pointage annuels sur la rationalisation du fardeau administratif.

Sommaire des engagements du Plan d'action par grand défi

INITIATIVE		Grands défis du Partenariat pour un gouvernement transparent		
		Accroître l'intégrité publique	Améliorer les services publics	Gérer efficacement les ressources publiques
FONDEMENT	Directive sur le gouvernement ouvert	◆		
	Licence ouverte		◆	
INFORMATION OUVERTE	Modernisation de l'administration de l'accès à l'information	◆		
	Bibliothèque virtuelle		◆	
	Initiative internationale pour la transparence de l'accès à l'information			◆
	Ouverture des documents du gouvernement du Canada	◆		
	Faire progresser la tenue des documents au sein du gouvernement du Canada – GCDocs			◆
	Services Web axés sur l'utilisateur – GCWeb		◆	
DONNÉES OUVERTES	Données ouvertes (donnees.gc.ca)		◆	
	Données sur la gestion des ressources du gouvernement du Canada			◆
DIALOGUE OUVERTE	Consultations auprès des Canadiens	◆		
	Réglementation ouverte			◆

Conclusion

Le Canada est déterminé à mettre en œuvre un gouvernement ouvert et est prêt à jouer un rôle actif dans le Partenariat pour un gouvernement transparent. Nous appuyons les principes du Partenariat et nous croyons que ses principes directeurs favoriseront l'innovation, les possibilités économiques et un engagement démocratique accru à l'échelle mondiale.

Au Canada, le Partenariat nous offre l'occasion concrète d'accélérer la transformation du secteur public et de notre gouvernement grâce à une profonde ouverture à travailler de concert avec la population canadienne ainsi qu'à utiliser efficacement les nouvelles technologies. Les engagements énoncés dans notre Plan d'action, de pair avec les autres activités en cours partout au sein du gouvernement fédéral qui s'harmonisent avec les principes du gouvernement ouvert et les favorisent, accéléreront nos progrès vers la prestation de programmes axés sur les besoins des

Canadiennes et des Canadiens et permettront d'offrir des services plus adaptés et rentables que jamais. Notre succès se mesurera par l'incidence de nos actions sur l'engagement de la population et par leur utilisation de l'information ouverte, des données ouvertes et du dialogue ouvert. Nous nous réjouissons de l'occasion de partager nos expériences avec les autres pays partenaires et de tirer profit des apprentissages des autres.